

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'AIINB propose une solution immédiate à la pénurie de médecins

FREDERICTON, le lundi 13 mars 2017 – L'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB) se demande pourquoi le gouvernement provincial ne se tourne pas vers les infirmières praticiennes (IP) pour remplir les postes vacants en soins de santé primaires. Dans une province où les taux de maladie chronique, de maladie mentale et de pauvreté sont parmi les plus élevés au Canada, il est difficile de justifier le nombre de postes vacants en soins de santé primaires alors qu'il y a au Nouveau-Brunswick des infirmières praticiennes très capables qui se cherchent un emploi afin de maintenir leur immatriculation pour exercer leur profession dans la province.

« Depuis qu'elles ont obtenu le droit légal d'exercer au Nouveau-Brunswick en 2003, nous avons vu très peu sinon aucun engagement de la part du gouvernement en vue d'accroître le rôle des IP au sein de notre système de soins de santé, ce qui force les diplômées à chercher du travail ailleurs au pays », a déclaré Laurie Janes, directrice générale de l'AIINB.

Formées pour évaluer les problèmes de santé, prescrire plusieurs médicaments, prescrire les examens nécessaires et établir des plans de traitement, les IP sont en consultation régulière avec d'autres professionnels de la santé, dont les médecins de famille et les spécialistes. Les sondages continuent à montrer un niveau de satisfaction très élevé parmi les patients qui reçoivent des services d'IP. Bien que la loi comporte toujours des obstacles, l'AIINB poursuit son travail auprès de divers ministères pour obtenir des modifications qui accorderont aux IP le pouvoir d'exercer leur profession selon leur plein champ d'exercice.

(1)

« L'Association continue à réclamer que le gouvernement augmente les services d'IP, réitérant que les IP non seulement fournissent des services de santé primaires compétents et sécuritaires, mais qu'elles constituent aussi une option viable et rentable pour un système de santé financièrement épuisé, a ajouté Brenda Kinney, présidente de l'AIINB ».

Les IP sont une solution pour les gens du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas accès à un fournisseur de soins primaires, a expliqué Michelle Daniels, présidente du Groupe d'intérêt des infirmières et infirmiers praticiens du N.-B. Tout ce qu'il faut, c'est la volonté de tous les intervenants de s'ouvrir à un changement dans le système qui s'est avéré un franc succès non seulement ailleurs au Canada, mais partout dans le monde ».

– 30 –

Pour obtenir de plus amples renseignements ou organiser une entrevue, prière de communiquer avec :

Jennifer Whitehead, chef, Communications et relations gouvernementales

Tél. : 506-459-2852 ou courriel : [jwhitehead@aiinb.nb.ca](mailto:jwhitehead@aiinb.nb.ca)

(2)

